



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°3 DU MARCHÉ
DE MAITRISE D'OEUVRE POUR
L'AMENAGEMENT DE LOCAUX EN CRECHE SIS
AU 84B AVENUE AUBERT A VINCENNES,
PASSE AVEC LA SOCIETE ALT R
ARCHITECTURE**

**DÉCISION N° DM-24-318
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

VU la décision n°AU-19-301 du 09/08/2019 autorisant la signature du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de locaux en crèche sis au 84b avenue Aubert à Vincennes (notifié le 21/08/2019) ;

VU la décision n° AU-19-417 du 08/11/2019 autorisant la signature de l'acte modificatif n°1 ;

VU la décision n° DM-22-115 du 28/03/2022 autorisant la signature de l'acte modificatif n°2 ;

VU la décision n° DM-24-179 du 18/06/2024 autorisant la signature de l'acte modificatif n°3 ;

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 12/09/2024, donnant un avis favorable ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°1 avait pour objet de rectifier une erreur matérielle dans la décomposition du forfait provisoire de rémunération et dans la répartition de la phase n°5 ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°2 a été déclaré sans suite ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°3 avait pour motif d'intégrer des prestations supplémentaires ;

CONSIDÉRANT que le présent acte modificatif a pour but d'actualiser l'ordre des actes modificatifs du marché ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ATELIER ALT R ARCHITECTURE, domiciliée 17 rue Malot – 93100 Montreuil, représentée par Madame Myrto REDOR, Co-gérante, mandataire du groupement conjoint formé avec les sociétés TECHNIBAT et VENATHEC, l'acte modificatif n°3 au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de locaux en crèche sis au 84 bis avenue Aubert à Vincennes.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240930-lmc1H12386H1-AR
Date de réception en Préfecture : 01/10/2024
Date de Publication : 01/10/2024

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des
grands travaux, de l'habitat et des travaux de
construction, d'entretien et de maintenance des
équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240930-Imc1H12386H1-AR
Date de réception en Préfecture : 01/10/2024
Date de Publication : 01/10/2024